

De: ASBL ALIS <contact@asblalis.be>
Envoyé: lundi 7 septembre 2020 09:20
À: mdidriche.cosege@outlook.com
Objet: TR: Communication aux MA de la petite enfance - COVID-19 et mesures de prévention - septembre 2020
Pièces jointes: Annexe C - Mesures d'hygiène MILAC - 02-09-2020 - VF.pdf; Annexe D - gestion de cas de COVID-19 en MA au 02-09-2020 - VF.pdf; Annexe E - Retour de voyages actualisation au 02-09-2020 - VF.pdf; Communication aux MA Petite Enfance - 2.09.20 - VF.pdf; Annexe A - Courrier parents vaccination MA 02-09-2020.pdf; Annexe B - Familiarisation dès septembre 2020.pdf
Importance: Haute

De : Milac - DAPE [mailto:milac@one.be]
Envoyé : vendredi 4 septembre 2020 16:59
Objet : Communication aux MA de la petite enfance - COVID-19 et mesures de prévention – septembre 2020
Importance : Haute

« A L'ATTENTION DES RESPONSABLES DE POUVOIRS ORGANISATEURS de MA et de SAE, des DIRECTIONS ET DES ACCUEILLANT.E.S D'ENFANTS INDEPENDANT.E.S

Concerne : Communication aux MA de la petite enfance - COVID-19 et mesures de prévention – septembre 2020

Le mois de septembre constitue une période sensible avec l'arrivée de tout-petits qui fréquentent le milieu d'accueil pour la première fois, l'accueil de leur famille, le départ progressif de plus grands vers l'école maternelle et les retours de voyage. Vos questions sont nombreuses quant aux mesures à maintenir pour prévenir le risque de contamination par le COVID-19.

L'objet de cette communication est de faire évoluer les recommandations communiquées le 24 juin ainsi qu'à la mi-juillet. Le document joint et ses annexes deviennent votre nouvelle référence. Vous constaterez que nous amenons essentiellement des éclaircissements sur les questions d'actualité que vous nous avez relayées concernant notamment la familiarisation, le regroupement des enfants, l'accueil de stagiaires et de personnes extérieures, les retours de voyage...

Par ailleurs, certaines recommandations restent proches de celles proposées précédemment comme celles sur l'hygiène individuelle et le nettoyage des locaux ou la gestion de cas de COVID-19 en MA.

Si certaines mesures ont encore été allégées, chaque milieu d'accueil reste invité à poursuivre l'application des recommandations permettant de garantir la sécurité sanitaire des enfants accueillis, de leur famille et du personnel.

Les agents de l'ONE restent à votre disposition, et en particulier les coordinatrices/teurs accueil, les agents conseil et les référent.e.s santé, pour vous accompagner lors de cette rentrée.

Bonne reprise à toutes et tous dans l'intérêt des enfants et de leur famille,
Bien cordialement,

Brigitte MARCHAND - Directrice de la Coordination Accueil

Dr Kathlyn RODIERE - Adjoint à la Direction Santé

Responsable du pôle Santé en collectivité



»